

Dossier de l'OHI n° S3/0302/ABLOS

LETTRE CIRCULAIRE 32/2020
11 septembre 2020

COMITE CONSULTATIF OHI-AIG SUR LES ASPECTS TECHNIQUES DU DROIT DE LA MER (ABLOS)

- REPRESENTANTS DE L'OHI

Référence : LC de l'OHI 03/2020 du 10 janvier – Système de formulaire en ligne de l'OHI pour la réponse aux lettres circulaires et pour les contributions aux publications de l'OHI (P-5 et C-55)

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1. Conformément à ses Règles de procédure, le Comité consultatif OHI-AIG sur les aspects techniques du droit de la mer (ABLOS) est composé de huit experts à titre individuel qui fournissent des conseils, des orientations et, le cas échéant, une interprétation experte des aspects techniques du droit de la mer. Quatre experts sont nommés par l'OHI et les quatre autres par l'Association internationale de géodésie (AIG). Les membres ont un mandat de quatre ans et peuvent être renouvelés pour un nouveau mandat de quatre ans. La liste des membres actuels d'ABLOS est communiquée en Annexe A.

2. M. Grant Boyes, membre désigné de l'OHI depuis 2019, a confirmé au président qu'il prenait sa retraite d'ABLOS. Son poste en tant que membre d'ABLOS est donc vacant.

3. Il est demandé aux Etats membres d'envisager la nomination d'experts ayant le profil requis pour pourvoir le poste vacant (date limite : 30 novembre 2020), par courriel (cl-lc@iho.int) à l'aide du bulletin de vote fourni en Annexe B, mais de préférence en utilisant le système de formulaire en ligne de l'OHI (cf. référence) via le lien suivant : https://IHO.formstack.com/forms/cl_32_2020

4. Les Etats membres devraient tenir compte des règles de procédure d'ABLOS, notamment des deux articles suivants :

2.5. Bien qu'ils soient nommés par leurs organisations mères (OHI/AIG), devant lesquelles ils sont responsables, les membres du Comité ABLOS doivent, de leur propre chef, agir en tant qu'experts à titre individuel.

2.9. Il est attendu que les frais de voyages et de travaux des membres et observateurs du Comité ABLOS sont assurés par leurs propres organisations ou gouvernements hôtes.

5. Le Secrétariat examinera les propositions de candidatures et sélectionnera le nouveau membre d'ABLOS, en liaison avec la présidente d'ABLOS, le capitaine de vaisseau Izabel King Jeck, Brésil. Le Secrétaire général saisit cette occasion pour exprimer sa reconnaissance à M. Grant Boyes, Australie, pour sa précieuse contribution aux activités d'ABLOS au cours de ces années d'engagement, qui ont commencé avant sa nomination au sein d'ABLOS

Veillez agréer Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,



Abri KAMPFER

Directeur de l'OHI

Annexe A : Liste des membres actuels d'ABLOS

Annexe B : Formulaire de candidature

**COMITE CONSULTATIF OHI-AIG SUR LES ASPECTS TECHNIQUES DU DROIT DE
LA MER
(ABLOS)**

**Liste des membres actuels
d'ABLOS**

Représentants de l'OHI :

Capitaine de vaisseau Izabel King JECK	Brésil	Juillet 2017 – juillet 2021	Président
Prof Hyunsoo Kim	Corée	Juillet 2017 - juillet 2021	
Fiona BLOOR	Royaume-Uni	Avril 2019 – avril 2023	

(Un poste vacant)

Représentants de l'AIG :

Dr Niels ANDERSEN	Danemark	Juillet 2019 - juillet 2023	
Dr Juan Carlos BÁEZ SOTO	Chili	Juillet 2019 - juillet 2023	Vice-président
Dr Marie-Françoise LEQUENTREC-LALANCETTE	France	Mars 2017 – mars 2021	

(Un poste vacant)

Membres d'office :

DOALOS des NU : M. Vladimir JARES

OHI : M. David WYATT (Secrétaire)

**COMITE CONSULTATIF OHI-AIG SUR LES ASPECTS TECHNIQUES DU DROIT
DE LA MER (ABLOS)
Bulletin de vote**

*(A retourner à l'OHI info@iho.int au plus tard le 30 novembre
2020)*

Note : Les cases s'agrandissent au fur et à mesure de la saisie des réponses

Etat membre

Souhaitez-vous proposer la candidature d'un expert pour devenir membre d'ABLOS ?

OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
------------------------------	------------------------------

SI OUI :

Nom de l'expert :

Courriel :

Commentaires :

Signature :

Date :

Pièce jointe : CV de l'expert proposé